

<http://www.patcatnats.fr/spip.php?article195>



On est tous des "privilégiés" par rapport à d'autres !

- L'ouvre gueule - Coups d'gueule -



Date de mise en ligne : lundi 19 novembre 2007

Copyright © PatCatNat's - Tous droits réservés

La réforme en cours des « régimes spéciaux » de retraite (SNCF etc...) alimentent en ce moment une polémique sur les « privilèges » dont bénéficient les salariés de ces entreprises, comme si ces avantages sociaux avaient été volés, ou qu'ils soient complètement anachroniques.

Que la droite et le Patronat « s'insurgent » contre de tels « privilèges » est déjà en soit scandaleux car ils ont l'air d'oublier ce qu'est réellement un Privilège. Plus étonnant est la réaction de certains salariés de notre usine qui trouvent également anormal le statut dont bénéficient les cheminots et tout à fait normal qu'on les aligne sur le droit commun. (comme si cela vous rapportait quelque chose....)

La CGT tient à rappeler quelques faits historiques et juridiques.

Le statut social des salariés tient pour l'essentiel aux lois et luttes sociales nationales (code du travail, congés payés, retraites, Smic, 35H etc...) et aux luttes et négociations syndicales internes aux entreprises (ou branches) qui permettent d'obtenir des acquis sociaux complémentaires au droit commun. Ces acquis internes débouchant quelques fois sur des lois qui concernent tout le monde. C'est ainsi qu'en 1956 par exemple, un conflit dur chez Renault déboucha sur l'octroi de la 3^e semaine de congés payés, chez Renault d'abord, puis, grâce à une loi pour tous les salariés.

Les cheminots, de tous temps, se sont beaucoup battus. Pour leurs droits, et pour les autres aussi, souvenons-nous du tribut payé par les cheminots dans la Résistance, dans chaque gare, une plaque commémore les noms des fusillés et déportés. Ils sont fortement syndiqués (notamment à la CGT) et quand les syndicats appellent à la grève, ils répondent présents massivement. Leur statut social, ils l'ont obtenu par l'action collective et ces droits acquis par plusieurs générations de luttes sociales, ils souhaitent les conserver. Il n'y a là rien d'anormal.

Il ne s'agit pas de « privilèges » mais d'avantages sociaux liés au statut de l'entreprise, de la branche d'activité ou du pays où l'on vit.

ON EST TOUS DES PRIVILEGES POUR D'AUTRES !!!

A Ascométal Hagondange, nous avons aussi un statut et des « privilèges » que d'autres salariés n'ont pas et qui sont le fruit des luttes ou des négociations syndicales.

Le 13^e mois n'est pas prévu par la loi. Il a été obtenu en 1975 après 15 jours de grève du personnel ouvrier. Et tous les nouveaux embauchés y ont droit car cela fait partie des « avantages » de notre entreprise. Des millions de salariés en France n'ont pas de 13^e mois, sommes-nous des privilégiés ? Même raisonnement pour le CRUM (10 jours de grève en 1978) ou pour les primes trimestrielles qui sont uniques à Asco Hagondange et Safe. Même raisonnement pour la prime de vacances, la prime d'ancienneté, la prime de St Eloi qui ont été négociées dans le passé au travers de la Convention Collective de la Sidérurgie et qui ne concernent que les sidérurgistes !!

Sommes-nous des « privilégiés » car des millions de salariés n'ont pas ce statut ??

On peut encore en rajouter avec la mutuelle (financée à 60% par la direction), le CE (2% de la masse salariale payés

par l'entreprise), les indemnités de déplacement, les primes liées au postes (casse-croûte, fin de postes, nuit, paniers etc...) Tous ces avantages font un statut qui permet de vivre plus ou moins correctement. Vous considérez-vous comme des privilégiés ?

Pour un Smicard d'une petite entreprise sans statut, nous sommes sans doute des privilégiés. Ils sont 2.5 Millions à vivre avec un salaire inférieur à 1000 euros net par mois, sans avantage complémentaire. Ils peuvent être jaloux ou envieux face aux « privilégiés » d'Ascométal....

Et ces Smicards à 1000 euros sont certainement considérés comme « privilégiés » par rapport à des ouvriers polonais qui gagnent 400 euros par mois, eux-mêmes privilégiés par rapport aux ouvriers chinois à 100 euros par mois, eux-mêmes privilégiés par rapport aux africains qui n'ont rien et qui bravent la mort en traversant la Méditerranée sur des embarcations de fortune....

Il est bizarre ce 21^{ème} siècle qui considère que vivre « normalement » des fruits de son travail, pouvoir se soigner correctement, avoir une retraite décente sont des « Privileges ». Tout aussi bizarre l'idée qui consiste à concevoir « l'égalité » au travers de l'alignement sur le moins disant social. Tout le monde au Smic est-ce cela notre avenir ??? (et encore le Patronat et la Droite le trouve trop élevé, car on n'est pas compétitif par rapport aux polonais et autres chinois ...)

Et pendant tout ce temps où on bavasse sur les « privilèges » des uns ou des autres, on ne parle pas des VRAIS PRIVILEGES !

a) LES GRANDS PATRONS, qui savent si bien nous faire la morale. Un chiffre vient de tomber, dont personne ne parle : les 50 patrons les mieux payés en France ont touché en 2006 : 190 Millions d'euros soit en moyenne 3.8 Millions d'euros soit 316 ANNEES DE SMIC !!! (chacun) Mais attention, ce n'est pas un « privilège » ça rémunère « le talent, la responsabilité » de nos dirigeants et surtout le stress et le « risque ».... La preuve quand ils gèrent mal une entreprise ils peuvent même être licenciés.. si si... mais avec un parachute doré de plusieurs millions d'euros pour amortir le choc...on est social quand même !

b) LES ACTIONNAIRES : ceux-là ne bossent même pas !! Ils se contentent d'encaisser des « dividendes » générés par le travail des salariés (smicards ou « privilégiés ») et d'exiger de plus en plus de dividendes. Ces gens là dépensent en une journée ce que gagne un salarié en plusieurs années. Eux savent ce que sont des privilèges et savent se battre pour les conserver sans aucune considération morale. Peu importe que les salariés français, polonais ou chinois galèrent ou crèvent, au contraire, leurs profits dépendent de la misère du monde !

Nous invitons les salariés de notre site à réfléchir à ces questions, à ne pas gober tout ce que crache la télévision et les journaux, à comprendre que la richesse créée dans le monde permettrait aux milliards d'êtres humains de vivre mieux si l'essentiel des richesses n'étaient accaparées par quelques milliers de « profiteurs » aussi irresponsables que méprisants.

Le 4 août 1789, la première assemblée nationale vota « l'abolition des privilèges » qui mettaient fin aux privilèges de la noblesse française. Aujourd'hui, ce ne sont plus les aristocrates qui jouissent de « privilèges », mais quelques milliers de financiers capitalistes qui confisquent les fruits du travail de milliards d'êtres humains dans le monde, et dont la devise est :

**DIVISER POUR REGNER
NE LEUR DONNEZ PAS RAISON !**

On est tous des "privilégiés" par rapport à d'autres !

Les cheminots, agents EDF ou RATP, défendent leurs statuts, la CGT et (presque) tous les syndicats les soutiennent car c'est le rôle qu'on attend d'un syndicat. Ils ont raison de se battre !